

Département du Bas-Rhin  
 Arrondissement de Molsheim  
 Nombre de Membres  
 En fonction : 53

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
 DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA HAUTE-BRUCHE**

Séance du 29 novembre 2011  
 Sous la Présidence de Monsieur Pierre GRANDADAM  
 Le Conseil de Communauté s'est réuni le 29 novembre 2011 sur convocation  
 Adressée par le Président le 18 novembre 2011.

**Étaient présents :**

BAREMBACH	M. Gérard DOUVIER	Mme Monique BEL
BELLEFOSSE	Mme Alice MOREL,	/
BELMONT	M. Guy HAZEMANN	M. Jean Charles BERNARD
BLANCHERUPT	M. Jean-Sébastien REUTHER	/
BOURG-BRUCHE	M. André HUNG	M. Vincent PETERSCHMITT
LA BROQUE	M. J-B PANNEKOECKE	Mme Patricia CASNER
LA BROQUE	M. Pierre MATHIOT	
COLROY-LA-ROCHE	M. Emile FLUCK	M. Serge GRISLIN
FOUDAY	M. René PETIT	M. Maurice GUIDAT
GRANDFONTAINE	M. Philippe REMY	M. Nicolas KOLIFRATH
LUTZELHOUSE	M. Henri GERARD	Mme Laurence JOST
MUHLBACH-SUR-BRUCHE	Mme. Christine MORITZ	M. Nicolas BONEL
NATZWILLER	M. André WOOCK	/
NEUVILLER-LA-ROCHE	/	Mme Martine SIEGFRIED
PLAINE	M. Pierre GRANDADAM	M. Laurent LANDAIS
RANRUPT	Mme Evelyne HAZEMANN	/
ROTHAU	M. Marc SCHEER	/
RUSS	M. Jean Louis RENAUDIN	/,
SAALES	M. Jean VOGEL	
SAINT-BLAISE-LA-ROCHE	M. Bernard ENCLOS,	/
SAULXURES	M. Hubert HERRY	M. Jérôme SUBLON
SCHIRMECK	M. Frédéric BIERRY	M. J-Frédéric HEIM
SCHIRMECK	M. Daniel GENLOT	
SOLBACH	M. Ervain LOUX	/
WALDESBACH	M. Pierre REYMANN	M. Jean COURRIER
WILDESBACH	M. André FASSLER	M. Paul FISCHER
WISCHES	/	/
WISCHES	M. André SCHAEFFER	

**Avaient donné procuration:**

BLANCHERUPT	M. Albert SEILER avait donné procuration à M. Jean-Sébastien REUTHER
NEUVILLER-LA-ROCHE	M. André WOLFF avait donné procuration à Mme Martine SIEGFRIED
ROTHAU	M. Régis SIMONI avait donné procuration à M. Marc SCHEER
RUSS	M. François VIDRIN avait donné procuration à M. Jean Louis RENAUDIN
WISCHES	M. Alain HUBER avait donné procuration à M. André SCHAEFFER

**Excusés :** M. Jacques CHRISTMANN, M. Jean Paul THORWARTH, M. Bernard IDOUX, M. Renaud FAUSSER, M. Francis FRERING, M. Yves MATTERN, M. Alain FERRY.

**Assistaient à la réunion :** Mesdames Marie-Paule GEORGEL, Frédérique NEAU-DUFOUR, Anne  
 CR CC du 29 novembre 2011

Catherine OSTERTAG, Messieurs Bernard FISCHER, Jean Sébastien LAUMOND, Eric MUZIOTTI.

### Ordre du Jour

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 17 octobre 2011,
- 2) Décisions du Bureau du 14 novembre 2011,
- 3) Communications,
- 4) Intervention de Madame Neau-Dufour, Directrice du Centre Européen du Résistant Déporté,
- 5) Cité scolaire Haute-Bruche : Projets d'actions éducatives, présentation par Monsieur Bernard Fischer,
- 6) Elaboration d'un projet jeunesse,
- 7) Commune de Belmont : Fonds de solidarité : Demande de subvention,
- 8) Equipement nautique : Validation d'un scénario,
- 9) Décision Modificative n°2 au Budget Principal de la CC Haute Bruche,
- 10) Divers.

#### 1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 17 OCTOBRE 2011,

Le procès-verbal de la séance du 17 Octobre 2011 est approuvé, à l'unanimité,

#### 2) DECISIONS DU BUREAU DU 14 NOVEMBRE 2011

#### HABITAT : OPAH : VERSEMENT AIDES AUX PARTICULIERS : PROPRIETAIRES OCCUPANTS MAJORES

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 04 Avril 2008,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'accorder des subventions d'un montant total de **2 397.08 €** à divers bénéficiaires dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

**AUTORISE** le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu du la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche (établie par DOMIAL).

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6557.

#### OPAH : VALORISATION DU PATRIMOINE,

CONFORMEMENT à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 04 Avril 2008,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'accorder des subventions d'un montant total de **3 600.93 €** à divers bénéficiaires dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Un tableau récapitulatif est annexé à la présente délibération.

**AUTORISE** le Président à signer les accords de subvention et à liquider les versements au vu de la fiche de calcul du paiement de la subvention de la Communauté de Communes de la Haute Bruche (établie par DOMIAL).

Les sommes nécessaires aux paiements seront prélevées sur le compte 6557.

#### **ZONE D'ACTIVITES DE MUHLBACH SUR BRUCHE : DEPLACEMENT CANDELABRES**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 04 avril 2008,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de confier le déplacement du candélabre à la société SPIE pour un montant de 1 710.00 € HT .

**AUTORISE** le Président à passer commande et à payer les factures correspondantes.

Les sommes nécessaires seront prélevées sur le Budget Annexe « ZAC de Muhlbach sur Bruche ».

#### **MAF HERBACH : TRAVAUX DE ZINGUERIE :**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 19 Septembre 2011,

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de faire réaliser

- Des travaux de zinguerie,
- 

Pour un montant évalué à 15 853.42 € HT .

**AUTORISE** le Président à passer commande de ces travaux auprès de la société **ACKER SAS, domiciliée 13 a, route de Strasbourg, 67130 SCHIRMECK** et à payer la facture correspondante.

Les sommes nécessaires au paiement seront prélevées sur le programme « Plateforme bois énergie ».

#### **MAF HERBACH : MISSION D'ETUDE :**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 19 Septembre 2011,

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de faire réaliser

- une mission d'accompagnement pour le site bois énergie,
  - diagnostic électrique des bâtiments, établissement du dossier de consultation des entreprises, suivi des travaux,
  - assainissement autonome .

Pour un montant évalué à 6 000.00 € HT

**AUTORISE** le Président à passer commande de ces travaux auprès du bureau **BEREST**, domicilié, 8, rue du Girlenhirsch, BP 30012, 67401 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN représenté par Jean-Marc FABRE, et à payer la facture correspondante,

Les sommes nécessaires au paiement seront prélevées sur le programme « Plateforme bois énergie ».

### **MAISON DE SERVICES A SAALES : TRAVAUX : PORTE PHONIQUE :**

**CONFORMEMENT** à la délégation qui lui a été donnée par le Conseil de Communauté en date du 04 avril 2008,

Le Bureau de la Communauté de Communes de la Haute Bruche, après en avoir délibéré, é,

**DECIDE** de confier les travaux de fourniture et pose d'un bloc porte phonique à l'entreprise **JUILLOT**,

**AUTORISE** le Président à passer commande et à payer les factures correspondantes auprès de l'entreprise **Juillot**, domiciliée 4b rue du Xurpon, 67570 La Claquette,,

La somme nécessaire, évaluée a 715.00 € HT, sera prélevée sur le programme "Maison de Services à Saâles".

### **3) COMMUNICATIONS,**

L'arrêté Préfectoral du 14 novembre 2011 portant extension du périmètre de la CC Haute Bruche par adhésion de la commune d'Urmatt, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 a été publié .

Le bureau de la communauté de communes pour le mois de Décembre est déplacé du 05 au 12 .

### **TOURISME**

- Mission en Casamance, Anne Catheine Ostertag a effectué une mission en Casamance (Sénégal du 16 au 27 octobre) et en dresse un rapide bilan
- Salon International du Tourisme et des Voyages à Colmar du 11 au 13 novembre 2011, l'Office de Tourisme y a participé avec l'ensemble des prestataires et des sites touristiques du secteur.
- La Vallée de la Bruche sera Hôte d'honneur du salon de Mannheim du 06 au 08 janvier 2012
- Deux Films **Itinérés Haute Bruche** et **court séjour lieux de mémoire** passeront sur tv5 Monde au cours du mois de décembre (L'Office de Tourisme dispose de tous les droits d'utilisation, il est possible de les intégrer sur les sites internet. Une version allemande a été réalisée pour le salon de Mannheim.
- L'Office de Tourisme finalise le guide du visiteur. Les délégués qui auraient connaissance d'offres récentes en loisirs et services dans les communes sont priés d'en informer rapidement l'Office de Tourisme.

### **STEINHEIL :**

La consultation des entreprises est en cours.

Nous serons amenés à délibérer sur ce programme en conseil de communauté pour préciser le plan de financement prévisionnel avec les subventions de la Région (550 000.00 €), du Département (500 000.00 €), la sollicitation de la DETR ; l'autofinancement de la CCHB et une recherche de prêt bancaire à hauteur de 1 000 000.00 €. L'objectif est de mobiliser le moins possible ce prêt, mais il peut être important de s'assurer un financement dans la situation actuelle.

### **ENVIRONNEMENT**

Dans le cadre du partenariat que la communauté de communes de la Haute Bruche mène avec Mairie Conseils depuis plus de 20 ans, le territoire a fait l'objet au cours de l'année de diverses publications :

**Publication 1 : memento 9 : « La singularité des territoires – nouveaux regards sur l’urbanisme – démarches et ingénieries »** Publication faite dans le cadre des actes de la rencontre des territoires de Septembre 2010 à Paris ou certains d’entre vous ont pu participer : Document qui vise à mettre en évidence les liens entre PAYSAGE et URBANISME et à apporter les outils de réflexion et d’actions intercommunaux en matière d’urbanisme et aménagement

**Publication 2 : Memento 11 : « Penser le territoire par le paysage – expérience de la communauté de communes de la Haute Bruche »** Publication faite suite à réunion téléphonique et à visite d’experts de Mairie Conseils en mars 2010. C’est une publication qui pose d’une part le bilan de la politique paysagère que ce soit en terme d’actions et de méthode et qui apporte une réflexion sur les perspectives et orientations pour l’avenir.

Un document est remis par commune.

Ces documents sont aussi téléchargeables sur le site : [www.mairieconseilspaysage.net](http://www.mairieconseilspaysage.net)

4) **INTERVENTION DE MADAME NEAU-DUFOUR, DIRECTRICE DU CENTRE EUROPEEN DU RESISTANT DEPORTE,**

Historienne de formation, Madame Neau-Dufour privilégie 3 grands axes de travail :

- La rénovation du camp , chantier long et coûteux
- La promotion de ce lieu, ignoré hors de nos frontières régionales
- La nécessité de créer des liens entre l’Etat et les collectivités locales pour promouvoir ce site

Ceci passe par une synergie avec le Mémorial d’Alsace Moselle .

5) **CITE SCOLAIRE HAUTE-BRUCHE : PROJETS D’ACTIONS EDUCATIVES, PRESENTATION PAR MONSIEUR BERNARD FISCHER,**

a) **CITE SCOLAIRE HAUTE BRUCHE : ASSOCIATION SPORTIVE DE LA CITE SCOLAIRE HAUTE BRUCHE : DEMANDES DE SUBVENTIONS :**

La Communauté de Communes de la Haute-Bruche soutient depuis plus de treize années les actions de développement culturel organisées et portées par les Etablissements d’enseignement secondaire du secteur.

Monsieur le Proviseur de la Cité Scolaire Haute-Bruche a présenté un ensemble de projets et d’actions à conduire sur l’année scolaire 2011/2012.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l’unanimité ,

**DECIDE** d’associer la Communauté de Communes de la Haute-Bruche à la réalisation de ces actions cofinancées avec l’Education nationale,

**APPROUVE** le versement à l’association sportive de la Cité Scolaire Haute-Bruche la somme évaluée à :

- 700.00 € pour le projet « AS championnat de France 2012 Course d’orientation».
- 800.00 € pour la réalisation d’un projet sportif de fin de cycle pour la section APPN,

Les sommes nécessaires au paiement seront prélevées sur le compte 65738 du Budget Primitif. La subvention sera versée sur présentation d’un état signé par le Chef d’Etablissement certifiant l’opération réalisée.

**b) CITE SCOLAIRE HAUTE BRUCHE : PROJETS D'ACTION EDUCATIVE**

La Communauté de Communes de la Haute-Bruche soutient depuis plus de treize années les actions de développement culturel organisées et portées par les Etablissements d'enseignement secondaire du secteur.

Monsieur le Proviseur de la Cité Scolaire Haute-Bruche a présenté un ensemble de projets et d'actions à conduire sur l'année scolaire 2011/2012.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** d'associer la Communauté de Communes de la Haute-Bruche à la réalisation de ces actions cofinancées avec l'Education nationale,

**APPROUVE** le versement à la cité scolaire Haute Bruche des sommes évaluées à :

- 770,00 € pour le projet « Animation Moyen Age pour les 5<sup>èmes</sup> »
- 290,00 € pour le projet « Planning familial »,
- 240,00 € pour le projet « Education citoyenne »,
- 250,00 € pour le projet « Education à la nutrition »,
- 2 000,00 € pour le projet « accès à la culture »,
- 300,00 € pour le projet « jardin pédagogique »

soit un total de 3 850,00 €.

Les sommes nécessaires au paiement seront prélevées sur le compte 65738 du Budget Primitif. La subvention sera versée sur présentation d'un état signé par le Chef d'Etablissement certifiant l'opération réalisée.

**c) CITE SCOLAIRE HAUTE BRUCHE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR VOYAGES SCOLAIRES.**

**VU** la délibération du Conseil de District en date du 04 Mars 1993 relative aux programmes d'actions éducatives et aux voyages scolaires,

**VU** la décision du Conseil Général en date du 15 Décembre 1998 portant le montant de la participation accordée par le Département pour les voyages scolaires à **33,00 Francs** ou **5 €** par jour et par enfant,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de verser au collège Haute Bruche :

- 2 500,00 € pour une classe de mer à Gruissan (soit un séjour de 5 jours pour 100 élèves).
- 1 200,00 € pour un séjour de ski à Val Cenis (soit un séjour de 5 jours pour 48 élèves).
- 1 050,00 € pour un voyage à Winsen (soit un séjour de 10 jours pour 21 élèves).
- 1 175,00 € pour un voyage à Berlin (soit un séjour de 5 jours pour 47 élèves).

Cette participation est donnée à titre indicatif. La subvention sera versée sur présentation d'un état signé par le Chef d'Etablissement récapitulant le nombre d'élèves ayant participé au voyage.

**6) ELABORATION D'UN PROJET JEUNESSE,**

**VU** la délibération du Conseil de Communauté en date du 20 mars 2006 relative au diagnostic à réaliser pour le projet territorial pour la jeunesse,

VU les résultats de la Consultation pour la réalisation d'une mission d'accompagnement de la Communauté de Communes de la Haute Bruche à l'élaboration d'un projet jeunesse au niveau du territoire

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de confier la réalisation de cette étude de programmation à Madame **Sonia AGUILLON**, consultante en socio-démographie,

**AUTORISE** le Président à signer le contrat à intervenir avec Madame **Sonia AGUILLON**, domiciliée 5 rue Martin Bucer, 67000 STRASBOURG,

**SOLLICITE** l'aide financière du Département et de la Mutualité Sociale Agricole,

La somme nécessaire à la réalisation de cette mission, soit **15 750.00 € HT**, sera prélevée sur le compte 617 du Budget Primitif 2011.

**7) COMMUNE DE BELMONT : FONDS DE SOLIDARITE : DEMANDE DE SUBVENTION,**

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 19 janvier 2009 relative à la mise en place du fonds de solidarité,

VU la demande de la commune de Belmont,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de retenir au titre des opérations subventionnables pour l'année 2011 :

1. **Extension de la maison du Temps Libre à Belmont.** Par délibération en date du 16 septembre 2011, le conseil municipal sollicite une aide de **70 000.00 €** sur un programme de travaux estimé à **142 100.00 € HT**. Les autres subventions ne sont pas connues. La commune de Belmont apporte les **72 100.00 €** restants.

**DONNE** délégation au Bureau de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche pour préciser les modalités de versement de ces subventions et notamment le montant de la subvention dans la limite des sommes indiquées ci-dessus.

**AUTORISE** Monsieur Pierre GRANDADAM, Président de la Communauté de Communes de la Haute-Bruche, à signer tous documents relatifs au montage et au financement de ces opérations.

Les sommes nécessaires au paiement seront prélevées sur le compte 20414 « Fonds de solidarité » du Budget Primitif 2011.

**8) EQUIPEMENT NAUTIQUE : VALIDATION D'UN SCENARIO**

VU les conclusions de l'étude de faisabilité d'un équipement aquatique à La Broque confiée au cabinet IPK Conseil,

VU les propositions issues de la réunion de travail du 24 octobre 2011,

Le conseil de communauté, après en avoir délibéré, par quarante cinq voix pour et une abstention,

**DECIDE** de retenir le scénario comprenant deux bassins, l'un sportif avec 6 lignes de nage et un bassin ludique de 125 m<sup>2</sup>,

**DEMANDE** au cabinet IPK Conseil de réaliser l'étude de programmation de l'équipement nautique sur la base de ce scénario.

### 9) DECISION MODIFICATIVE N°2

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** l'autorisation spéciale de crédits ci-après :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
D-60628 : Autres fournitures non stockées	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-60632 : Fournitures de petit équipement	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6232 : Fêtes et cérémonies	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6237 : Publications	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6256 : Missions	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6262 : Frais de télécommunications	0,00 €	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-627 : Services bancaires et assimilés	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-62848 : Redevances pour autres prestations de services	0,00 €	1 500,00 €	0,00 €	0,00 €
D-6288 : Autres services extérieurs	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-63512 : Taxes foncières	29 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 011 : Charges à caractère général</b>	<b>39 100,00 €</b>	<b>39 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-739116 : Reversement sur F.N.G.I.R.	0,00 €	92 200,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 014 : Atténuations de produits</b>	<b>0,00 €</b>	<b>92 200,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-673 : Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00 €	100,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 67 : Charges exceptionnelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>100,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
R-7311 : Contributions directes	0,00 €	0,00 €	0,00 €	92 200,00 €
<b>TOTAL R 73 : Impôts et taxes</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>92 200,00 €</b>
<b>Total</b>	<b>39 100,00 €</b>	<b>131 300,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>92 200,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>92 200,00 €</b>		<b>92 200,00 €</b>

### 10) DIVERS

#### DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : MULTI ACCUEIL : LA GAMINERIE

**VU** la délibération du Conseil de Communauté en date du 15 novembre 2010 relative à la délégation de service public : multi accueil « La Gaminerie »,

**VU** les résultats de la consultation en date du 16 novembre 2010,



VU le contrat de gestion d'une durée de deux années, passé avec l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin, à compter du 1er janvier 2011.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de :

- verser à l'Association Générale des Familles du Bas-Rhin, une participation évaluée à **63 146,00 €** pour l'année 2012.

Cette somme sera inscrite au Budget Primitif 2012.

**COLLEGE FRISON ROCHE A LA BROQUE : DEMANDE DE SUBVENTION POUR VOYAGES SCOLAIRES,**

VU la délibération du Conseil de District en date du 04 Mars 1993 relative aux programmes d'actions éducatives et aux voyages scolaires,

VU la décision du Conseil Général en date du 15 Décembre 1998 portant le montant de la participation accordée par le Département pour les voyages scolaires à **33,00 Francs** ou **5 €** par jour et par enfant,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de verser au collège Frison Roche :

- **975,00 €** pour un séjour éducatif « Voyage scolaire à Rome » (soit un séjour de 5 jours pour 39 élèves).
- **875,00 €** pour un séjour éducatif « Sur les traces de Roger Frison Roche à Chamonix » (soit un séjour de 5 jours pour 35 élèves).

Cette participation est donnée à titre indicatif. La subvention sera versée sur présentation d'un état signé par le Chef d'Etablissement récapitulant le nombre d'élèves ayant participé au voyage.

**MANOIR DE BENAVILLE : ENTRETIEN DES ABORDS, REALISATION DE TRAVAUX D'ABATTAGE D'ARBRES**

VU les résultats de la consultation,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**AUTORISE** le Président à passer et à signer le marché à intervenir avec l'entreprise suivante :

- attribué à l'entreprise WENGER Paul à NATZWILLER, Offre la mieux disante, pour un montant HT de **13 703.00 €**,

Les sommes nécessaires au paiement sont inscrites au programme « Bénerville ».

**L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 40.**

Signature des présents

M. Gérard DOUVIER		Mme Monique BEL	
Mme Alice MOREL			
M. Guy HAZEMANN		M. Jean Charles BERNARD	
M. Jean-Sébastien REUTHER		/	
M. André HUNG		M. Vincent PETERSCHMITT	
M. J-B PANNEKOECKE		Mme Patricia CASNER	
M. Pierre MATHIOT			
M. Emile FLUCK		M. Serge GRISLIN	
M. René PETIT		M. Maurice GUIDAT	
M. Philippe REMY		M. Nicolas KOLIFRATH	
M. Henri GERARD		Mme Laurence JOST	
Mme. Christine MORITZ		M. Nicolas BONEL	
M. André WOOCK			
		Mme Martine SIEGFRIED	
M. Pierre GRANDADAM		M. Laurent LANDAIS	
Mme Evelyne HAZEMANN			
M. Marc SCHEER			
M. Jean Louis RENAUDIN			
M. Jean VOGEL			
M. Bernard ENCLOS			
M. Hubert HERRY		M. Jérôme SUBLON	
M. Frédéric BIERRY		M. Daniel GENLOT	
M. J-Frédéric HEIM			
M. Ervain LOUX			
M. Pierre REYMANN		M. Jean COURRIER	
M. André FASSLER		M. Paul FISCHER	
M. André SCHAEFFER			